N°144 du mardi 28 septembre 2021 - lagazette-sqy.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

LES CLAYES-SOUS-BOIS

LA « *MÉTAMORPHOSE DE LA RÉSIDENCE DE L'AVRE* » PRÉSENTÉE

Actu page 4

Premières esquisses pour le réaménagement du secteur des IV Arbres

Dossier page 2

La deuxième phase de concertation, lancée le 21 septembre, doit conduire à la conception du projet et d'ici plusieurs années, à la profonde restructuration de ce secteur d'Élancourt.

Actu page 9

PLAISIR

Un service de pédopsychiatrie bientôt au centre hospitalier de Plaisir

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
Une « *cyber-caserne* » en projet à SQY — Page 4

VOISINS-LE-BRETONNEUX
Une vingtaine de cendriers pédagogiques vont être installés — Page 5

GUYANCOURT
Un centre de vaccination ouvre pour une journée le 29 septembre — Page 6

COIGNIÈRES
La Ville veut lancer la rénovation de l'école Bouvet l'année prochaine — Page 6

FAITS DIVERS
Maurepas : Un homme menaçait de tuer des policiers — Page 10

OMNISPORTS
Comment s'organisent les clubs pour le passe sanitaire ? — Page 12

CULTURE
Montigny : C'est parti pour la saison à la salle Jacques Brel — Page 14

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

UNE CHARTE POUR FACILITER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BIENS IMMOBILIERS

Actu page 8

Actu page 6

MAGNY-LES-HAMEAUX

Le projet de nouvelle médiathèque est sur les rails

Actu page 7

VOISINS-LE-BRETONNEUX

Le pôle glisse, « *première pierre* » du quartier de la Remise, enfin inauguré

Frais de notaire(1) 2000€ par pièce(2) OFFERTS

pour l'achat de votre logement neuf, du 15 septembre au 15 octobre 2021

Bouygues Immobilier
LA VIE COMMENCE ICI

(1) Hors frais éventuels liés à l'emprunt et hors frais d'hypothèque, de caution ou de privilège de prêteur de deniers ou tous autres frais éventuels de garantie liés au financement de l'acquisition. (2) Réduction de 2000 € par pièce principale sur le prix de vente d'un logement (pièce de plus de 7m², hors cuisine et salle de bain) sur la base de la grille de prix des logements en vigueur au 01/02/2021. Offre valable pour toute réservation signée entre le 15 septembre et le 15 octobre 2021 d'un appartement ou d'une maison sur une sélection de programmes (liste des programmes disponible sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com), sous réserve de signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Dans la limite des stocks disponibles. Sont exclus de cette offre les studios, les bâtiments en co-promotion ainsi que les logements dont l'acquisition est subordonnée à des conditions d'éligibilité fixées par le conseil municipal ou la communauté d'agglomération ou l'aménageur. Offre non cumulable avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours. Conditions détaillées sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation). Bouygues Immobilier, SAS, au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Crédit Photo : Getty Images.

01 58 88 10 00
prix d'un appel local depuis un poste fixe

ÉLANCOURT

Premières esquisses pour le réaménagement du secteur des IV Arbres

La réunion de lancement de la deuxième phase de concertation, qui doit conduire à la conception du projet, s'est tenue le 21 septembre. D'ici les prochaines années, un réaménagement en profondeur doit être entamé.

▶ ALEXIS CIMOLINO

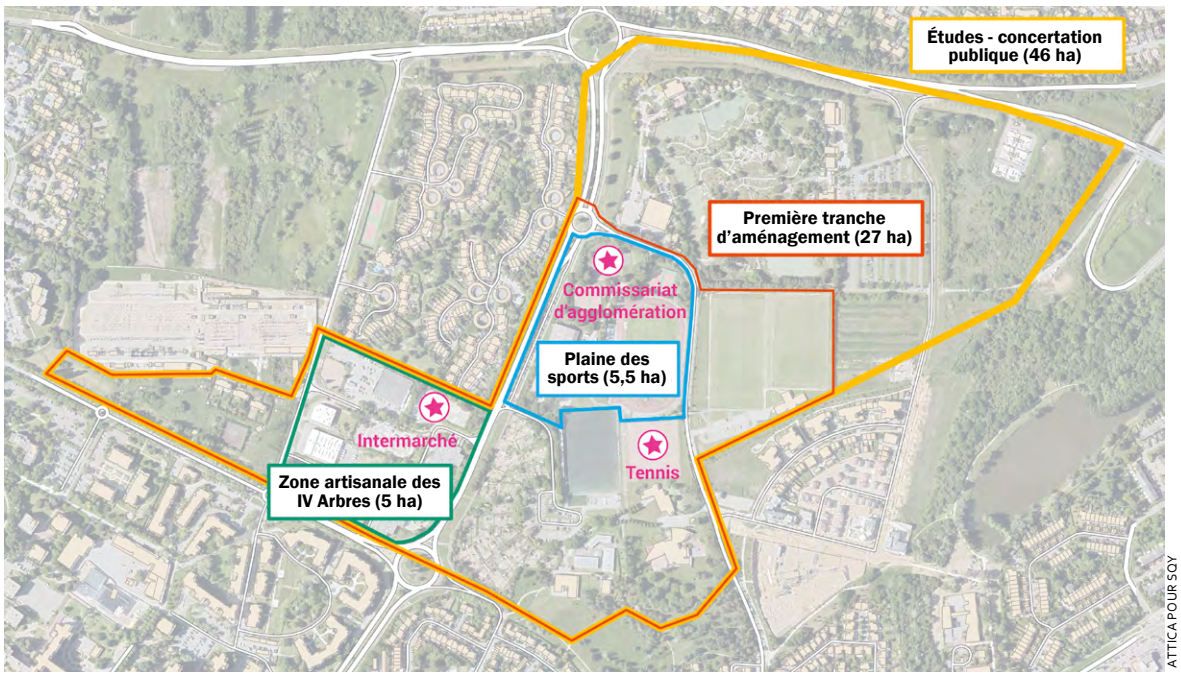

ATTICA POUR SQY

Le périmètre d'étude s'élargit à environ 50 hectares, et s'étend du transformateur RTE, au Sud-Ouest, à l'échangeur R12 au Nord-Est.

Trois ans et demi après une première réunion, suivie d'ateliers, une deuxième phase de concertation s'ouvrait le 21 septembre concernant le projet de réaménagement du secteur des IV Arbres, à Élancourt, avec une réunion publique de lancement, en visio. Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), maître d'ouvrage, et la commune d'Élancourt, se sont entourées de l'agence d'urbanisme Attica, pour les études préalables, et de l'agence Traitclair, pour la concertation, en vue de transformer d'ici plusieurs années ce secteur dont le périmètre d'étude s'élargit à environ 50 hectares – tandis que la Zone artisanale (ZA) des IV Arbres en elle-même fait 5 ha – , et s'étend du transformateur RTE, au Sud-Ouest, à l'échangeur R12 au Nord-Est.

« *C'est notre périmètre de travail,* a-t-on déclaré du côté de SQY lors de la réunion, pour laquelle 52 personnes étaient connectées. *Toutefois, ce n'est évidemment pas à cette échelle-là que pourront voir le jour peut-être une ou plusieurs opérations d'aménagement, c'est un secteur trop vaste.* » Un secteur qui, en matière de caractéristiques, « *subit un certain nombre de contraintes qui vont agir sur le projet* », a de son côté exposé Marion Monique, architecte chez Attica. « *C'est un site grevé par des infrastructures de réseau,* estime t-elle. *Les Lignes très haute tension (LTHT) sont très visibles, mais il y a aussi une canalisation de gaz qui traverse la plaine des sports du Nord au Sud et qui ne peut être dévoyée [...]. Ce sont des choses qu'il va falloir prendre en compte dès les premiers éléments du projet.* »

« *À côté de ça, c'est un site qui a énormément d'atouts et relève beaucoup d'opportunités,* poursuit-elle. *Tout d'abord, une trame verte et bleue remarquable. On est quand même entre le bassin du fond des Roches, le bassin de la Boissière, France miniature [...], et la coulée verte des Réaux, les jardins familiaux… On est par ailleurs sur un territoire extrêmement bien équipé, attractif pour les habitants d'Élancourt. On a des terrains de sport certes vieillissants, mais qui existent et sont aujourd'hui pratiqués, des jardins familiaux fédérateurs à l'échelle de la commune, et des équipements culturels, [...]. On a aussi un territoire qui […] permet d'envisager un projet en plusieurs phases.* »

En 2018, la réunion de lancement de la première phase avait été suivie d'un diagnostic en marchant, d'un atelier sur les orientations d'aménagement, avant une réunion de restitution. Au total, 300 personnes avaient pris part à cette phase, pour plus de 400 propositions formulées, « *sur des sujets aussi variés que les circulations, les stationnements, les équipements, les commerces, la plaine des sports, les espaces verts, l'habitat* », énumère Charlotte Hemery, cheffe de projet chez Traitclair.

Ce réaménagement du secteur des IV Arbres suivra cinq grandes lignes directrices, rappelle Joachim Solda, urbaniste opérationnel à SQY : affirmer une forte valeur paysagère et environnementale, favoriser les mobilités douces, fédérer la vie de quartier autour d'espaces publics diversifiés, mettre en œuvre un quartier des proximités, et proposer des formes urbaines durables. Si, en raison de la crise sanitaire, « *on n'a pas pu continuer les travaux tels qu'on l'aurait souhaité* », trois projets ont avancé « un peu plus sérieusement », a indiqué Thierry Michel, 1er adjoint élancourtois, en préambule de la réunion du 21 septembre.

En l'occurrence, le commissariat d'agglomération, espéré pour 2024, et pour lequel les travaux d'études sont en cours, le futur complexe tennistique, dont les travaux ont commencé et qui doit être livré l'année prochaine au parc des sports Guy Boniface, et enfin une galerie commerciale. Cette dernière, prévue pour l'automne 2023, aura pour locomotive l'Intermarché, qui devrait être déplacé de la rue du fond des Roches, dans la zone artisanale, au boulevard Grégory, « *en front de boulevard* », a annoncé Joachim Solda. Un bureau de tabac, une boulangerie, une pharmacie et un magasin bio, notamment, compléteront la galerie commerciale.

Les autres éléments du projet, eux, restent encore à définir, et « *rien n'est figé* » à ce stade, comme il a souvent été répété lors de la réunion. Y compris pour l'un des sujets les plus épineux, l'enfouissement des LTHT. Les documents de SQY indiquent que certaines seraient potentiellement enfouies à très long terme, tandis que d'autres seraient conservées en aérien. « *En 2018, […] des études étaient engagées avec RTE pour la constitution d'un dossier […] qui permet d'évaluer la faisabilité d'un enfouissement, les potentiels fuseaux d'enfouissement et, enfin, avoir une première approche économique* », précise Joachim Solda.

Et de poursuivre : « *Il y a en réalité trois lignes. […] Chaque ligne a des caractéristiques bien propres et qui nécessitent une prise en charge particulière. […] En 2019, les élus d'Élancourt et de SQY ont décidé d'élargir le périmètre d'enfouissement […] jusqu'à La Verrière. [...] Conséquence de ce choix, une nouvelle convention d'études a dû être signée en 2019 avec RTE (le gestionnaire du réseau de transport d'électricité, Ndlr), et les études ont été réengagées dans le courant de cette année-là. Donc il y a un gros travail d'actualisation, on n'est plus sur le même périmètre, on n'est plus sur les mêmes contraintes. […] On sera en capacité seulement début 2022 de donner des indications sur les fuseaux d'enfouissement potentiels, et surtout d'évaluer la faisabilité technique et financière.* »

D'une manière générale, le projet n'en est qu'aux prémices. « *Nous n'avons surtout pas souhaité construire un projet en chambre et arriver avec des choses stabilisées sur la table à vous présenter. […] Lors des prochains ateliers, on va rentrer un peu plus dans le détail, et c'est là qu'on commencera à rentrer sur la conception du projet* », a assuré Joachim Solda alors que les questions fusaient sur de nombreux points.

France miniature « *potentiellement mutable à long terme* »

En l'occurrence, à ce moment précis, sur le nombre de logements. « *Il y a trois ans, M. Fourgous et M. Desbans avaient bien expliqué que la condition pour avoir de nouveaux équipements sportifs, pour avoir une zone régénérée, […] c'était de construire du logement, pour faire rentrer des recettes dans cette équation* », rappelle l'urbaniste. Concernant leur hauteur, « *le PLU donne une hauteur maximale en R+4+ attique, et il n'est pas question de déroger à cette hauteur* », complète Marion Monique, qui ajoute qu'Attica travaille « *aussi à la diversification des typologies et des morphologies, pour ne pas avoir un quartier uniforme* ».

Parmi les autres sujets d'interrogation des habitants, la présence ou non, sur la coulée verte, de mobilier urbain type tables de pique-nique et ping-pong, mais aussi d'un restaurant dans le quartier. « *On n'est pas au stade où on va définir à quel endroit on va le faire, mais c'est des éléments qui vont être pris en compte dans notre étude* », répond Thierry Michel. Concernant l'éventuel restaurant, il fait savoir que « *rien n'est défini sur le nombre de commerces complémentaires et la typologie de commerces que nous pourrions installer, mais nous avons pris en compte, [le fait] d'essayer de créer une "place commerciale"* ». Il a aussi été réclamé que les mobilités douces et circulations piétonnes soient davantage envisagées. « *C'est l'un des enjeux qu'on a identifiés comme forts* », assure Marion Monique.

Des souhaits, mais aussi des craintes, ont été exprimés. Comme sur l'avenir de France miniature. Sur les documents de SQY, il apparaît que le parc, qui figure sur le périmètre d'étude, est « *potentiellement mutable à long terme* ». Joachim Solda se veut rassurant : « *France miniature fait partie du périmètre d'étude, ce n'est pas pour ça que France miniature va partir. Aujourd'hui, on a une activité qui est en place, et il n'est pas question de remplacer France miniature par du logement, par de l'activité. Les gestionnaires de ce parc sont les bienvenus pour intégrer les réflexions et le travail de concertation, mais, à ce stade, il n'est pas prévu de les remplacer par d'autres types de constructions ou d'activités.* »

Autre point de crispation : l'avenir des jardins familiaux, un temps menacés par la construction du commissariat, mais dont un déplacement est toujours envisagé. Le 13 septembre, l'association des jardins des IV Arbres, réaffirmait dans un communiqué « *l'exigence de non-déplacement des parcelles* », rappelant que celles-ci sont cultivées depuis plus de 40 ans. « *Le "commissariat du futur" se situera sur le site actuel des tennis, il n'y a donc aucune raison de détruire ou déplacer les parcelles pour construire des logements le long du boulevard Grégory* », écrit-elle notamment.

Thierry Michel reconnaît qu' « *aucun engagement ne peut être fait de savoir s'ils restent exactement là, s'il faut légèrement les déplacer* ». « *Il y aura à travailler sur ce sujet, en concertation avec l'association des jardins familiaux, mais d'autres partenaires, pour faire en sorte peut-être même de les développer* », suggère l'élu élancourtois.

Cette question sera sans doute abordée lors de la suite de cette deuxième phase de concertation, qui se poursuivra par un atelier le 7 octobre, avant un autre atelier en décembre, puis un en février. La concertation doit s'étendre jusqu'en 2024, tandis que le lancement opérationnel de la première tranche de travaux est prévu pour 2025-2026, hormis donc les trois projets les plus avancés (commissariat, complexe de tennis et galerie commerciale), qui devraient eux voir le jour avant. ■

SAINT QUENTIN EN YVELINES

Terre d'innovations

1 > 11 octobre 2021

Par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

fête de la Science

RENCONTRES

ANIMATIONS

SPECTACLES

ATELIERS

EXPOSITIONS

VILLAGE DES SCIENCES

9 & 10 octobre

14h - 18h

à La Commanderie

Route de Dampierre, CD 58, 78990 Élancourt

Infos et résa : **lacommanderie.sqy.fr / kiosq.sqy.fr**

01 39 44 54 00

SQY - Direction de la communication - Création graphique : C. Bodélle. Illustration : © Shutterstock / Yahya Agustiono.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
Liberté Égalité Fraternité

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté Égalité Fraternité

Région îledeFrance

SQY Terre d'innovations

LA COMMANDERIE

LES CLAYES-SOUS-BOIS

La « *métamorphose de la résidence de l'Avre* » présentée

La semaine dernière, le bailleur Logirep a organisé une réunion publique pour présenter la vaste réhabilitation que le quartier va connaître jusqu'en 2026.

▶ DAMIEN GUIMIER

« *Une véritable métamorphose de la résidence de l'Avre.* » C'est en ces mots que le bailleur Logirep décrit la vaste réhabilitation que va connaître d'ici 2026 ce quartier d'environ 400 logements. Une centaine d'habitants est venue assister à la présentation du projet, le 22 septembre, au gymnase Jean Guimier. Il prévoit notamment la démolition de deux bâtiments, la construction de quatre nouveaux ensembles immobiliers, la rénovation des logements existants et des parties communes, l'amélioration du stationnement et l'aménagement des espaces extérieurs. La question du relogement a logiquement inquiété les personnes concernées par les démolitions.

LA GAZETTE DE SQY

Dans le projet, deux bâtiments vont être démolis, ce qui représente 91 logements, et quatre nouveaux ensembles immobiliers vont sortir de terre, soit 182 nouveaux logements.

« *Je sais que, parmi vous, il y a beaucoup d'attente au travers de cette première réunion. [Elle] n'est que le départ d'un long process sur les années qui vont arriver, pour ce qui va conduire à une réhabilitation totale de ce quartier,* a souligné, en ouverture de la réunion publique, Philippe Guiguen (DVD), maire des Clayes-sous-Bois, confiant que ce projet était travaillé depuis un an entre la municipalité et le bailleur. *[…] Mon objectif au travers de ce projet de réhabilitation, c'est de revaloriser toute cette résidence afin que chacun puisse y vivre paisiblement.* »

Depuis quelques mois, les habitants de la résidence de l'Avre se demandaient en effet quelle serait la prochaine étape après la réhabilitation extérieure de presque tous les bâtiments du quartier. Les détails de ce projet, chiffré à près de 50 millions d'euros entièrement financés par Logirep, leur ont donc été dévoilés la semaine dernière.

Le bailleur, conscient « *que la résidence de l'Avre n'a pas forcément une très bonne image* », souhaite remédier à cet écueil en misant sur les « *atouts* » du quartier que sont notamment la proximité d'espaces verts et d'équipements publics. « *C'est vrai qu'il y a des dysfonctionnements, et vous nous en avez fait part, mais, plutôt que juste se focaliser sur une réhabilitation simple comme on le fait dans toutes les résidences, on a souhaité aller plus loin* », insiste la cheffe du projet chez Logirep.

Jugée prioritaire, la rénovation énergétique des bâtiments a été faite en premier. « *Une deuxième tranche de réhabilitation va concerner la partie intérieure des immeubles,* annonce le bailleur. *Ces travaux vont principalement cibler les pièces humides, […] on va vous faire pratiquement des pièces neuves.* » Les installations électriques seront également remises à niveau. « *Et ensuite, on procède à la rénovation des parties communes,* poursuit Logirep. *On va rénover les halls, les couloirs, les escaliers, etc.* »

Un autre versant du projet concerne les espaces extérieurs et le stationnement. L'architecte du projet résume la volonté « *de passer d'une grande résidence un peu introvertie vers un morceau de ville vivant, animé et ouvert sur le reste de son environnement* ». Cela passera notamment par la création de nouvelles voiries traversant le quartier pour relier la rue Neruda à celle des 13 Arpents. Les espaces extérieurs vont également être réaménagés avec plus de végétalisation et la création d'une grande place centrale proposant des espaces ludiques.

De plus, une résidentialisation – par groupes de un, deux ou trois immeubles – doit permettre d'améliorer le stationnement, l'un des points noirs du quartier. « *Chaque locataire aura sa place de stationnement, ce qui veut dire que l'accès sera fermé et accessible par bip, etc.* », prévoit l'architecte.

Enfin, l'un des plus importants aspects du projet va concerner la démolition des bâtiments 1 et 9, soit un total de 91 logements, et la construction de quatre nouveaux ensembles immobiliers. Ces derniers se décomposeront en 127 logements en accession libre, 20 logements en bail réel solidaire, et 35 logements sociaux. Logirep a tenu à préciser que ces logements sociaux, « *de façon privilégiée, auront vocation à reloger les habitants des bâtiments qui vont être démolis* ». Au total, cela va représenter « *15 % de logements supplémentaires* » dans le quartier. Tous les programmes neufs auront « *des parkings souterrains sécurisés* », précise le bailleur.

La deuxième partie de la réunion publique du 22 septembre a été consacrée aux échanges avec la salle. Si beaucoup de participants ont fait part de problèmes particuliers qu'ils rencontraient actuellement dans leur logement, deux grands thèmes sont revenus à plusieurs reprises. Surtout celui du relogement. « *Est-ce-que vous avez prévu assez de logements pour pouvoir reloger toutes les familles qui vont devoir quitter leur appartement ?* » a par exemple questionné une participante, soulevant que 91 logements sociaux vont être démolis contre 35 reconstruits.

Sur ce point, le bailleur a tenté de rassurer, rappelant que, prochainement, tous les habitants concernés vont être rencontrés individuellement. « *On va tenir compte de vos besoins, vous aurez l'occasion de les exprimer, il y aura un accompagnement personnalisé, on va vous proposer un logement en bon état qui va être adapté à votre composition familiale mais aussi à vos capacités financières* », insiste Logirep. Le bailleur a ajouté qu'en plus de 35 logements sociaux, les habitants pourront être relogés dans les autres logements réhabilités dont certains « *tournent* », et que certains voudront quitter le quartier pour leur projet personnel : « *Ceux qui veulent rester aux Clayes pourront rester.* »

L'autre sujet plusieurs fois évoqué a été celui des ordures ménagères. Le bailleur a assuré que cela faisait partie de son projet, prévoyant de déplacer à l'extérieur les locaux des ordures ménagères.

Du côté du calendrier, la réhabilitation va être composée de deux grandes périodes de travaux. La première va durer de septembre 2022 à fin 2024, pour comprendre la réhabilitation des immeubles existants, la construction de trois ensembles immobiliers et le gros des aménagements extérieurs. La deuxième phase, de 2024 à 2026, permettra la construction des derniers logements, les derniers aménagements extérieurs et les deux démolitions. Une deuxième étape qui ne commencera qu'à « *partir du moment où on aura relogé tous les habitants des bâtiments 1 et 9* », insiste Logirep. Le bailleur prévoit pour les prochains mois de nouvelles réunions, notamment sur la question du relogement, et des ateliers participatifs. ■

EN BREF

SQY Une « *cyber-caserne* » en projet à SQY

La présidente de la Région l'avait évoqué en mars dernier, ce projet a été confirmé la semaine dernière.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

« *L'idée, c'est de veiller en assurant une veille auprès des collectivités territoriales et des élus, de prévenir, et de pouvoir répondre quand il y a une attaque* », souligne Bertrand Coquard.

Le 21 septembre, le théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines a accueilli le colloque « *Bâtir des territoires de confiance* », organisé par l'Agglomération et le Groupement des industries françaises de défense et de sécurité terrestres et aéroterrestres (Gicat). Cette matinée d'échanges a réuni des élus, l'État et des industriels autour des enjeux du numérique et des nouvelles technologies.

Bertrand Coquard (UDI) – vice-président de SQY délégué à la smart city, conseiller départemental et président de Seine et Yvelines numérique – est notamment revenu sur les principaux projets saint-quentinois en matière de cybersécurité.

Outre le commissariat « *du futur* » à Élancourt, SQY travaille en relation avec la Région sur un projet de « *cyber-caserne régionale* », explique Bertrand Coquard : « *L'idée, c'est d'avoir des Cert (Computer emergency response team) régionaux qui pourront traiter les demandes d'assistance de la part des collectivités territoriales, qui n'ont pas été épargnées par le Covid, on a vu qu'il y a eu énormément d'attaques cyber-rançon.* » Un projet qui avait déjà été confirmé par Valérie Pécresse (Libres) en mars dernier. « *L'idée, c'est de veiller en assurant une veille auprès des collectivités territoriales et des élus, de prévenir, et de pouvoir répondre quand il y a une attaque* », souligne Bertrand Coquard. ■

EN BREF

PLAISIR Les scouts recherchent des bénévoles

Les scouts de Plaisir recherchent quatre ou cinq bénévoles pour encadrer les 12-15 ans, et la deuxième unité ouverte chez les 8-11 ans, en raison d'une liste d'attente trop longue.

Victime de son succès, Scout et Guide de France à Plaisir recherche cette année des bénévoles, âgés de 18 à 25 ans, suite à l'ouverture d'une deuxième unité pour les 8-11 ans. « *Ça fait longtemps qu'on a des grosses listes d'attente. On a refusé 15 jeunes l'année dernière* », explique Nathanaël Langlois, bénévole et responsable de la tranche d'âge. C'est pourquoi ils ont dédoublé cette unité pour pouvoir accueillir 50 jeunes, contre 30 l'année passée.

« *On veut aller parler du scoutisme dans les écoles* »

Leur volonté est de s'ouvrir à des profils diversifiés. « *On veut aller parler du scoutisme dans les écoles. Mais avant c'était compliqué, car les listes d'attente se remplissaient toutes seules* », explique le bénévole. Sachant que ce mouvement d'inspiration catholique est ouvert à tous et à toutes.

L'association a également besoin de volontaires pour encadrer les 12-15 ans. « *En ce moment, nos sources de bénévoles sont des jeunes étudiants, et là il y a pas mal de déménagements, donc il n'y en a plus trop* », observe Nathanaël Langlois, en faisant référence à l'installation de Paristech à Saclay.

Mais là encore, il y a une liste d'attente pour cette tranche d'âge. « *À terme, on voudrait ouvrir une autre unité pour les 12-15 ans* », annonce-t-il. Au total, Scout et Guide de France à Plaisir recherche quatre ou cinq bénévoles. ■

LA GAZETTE DE SQY

EN IMAGE

VOISINS **Une vingtaine de cendriers pédagogiques vont être installés**

À l'occasion de la World cleanup day, la municipalité a inauguré le premier cendrier pédagogique de la ville le dimanche 19 septembre. Ce dispositif, dont le premier a été installé sur le mur d'entrée de la maison des associations, porte une question à l'intention du fumeur, ce dernier pouvant y répondre en déposant son mégot dans l'un ou l'autre des réservoirs. La Ville indique que « *plus d'une vingtaine* » de cendriers pédagogiques seront par la suite installés dans Voisins-le-Bretonneux, financés grâce au budget participatif de la Région.

SQY

Les collectes de sang d'octobre

Il y en aura cinq dans différentes communes de l'agglomération.

Comme tous les mois, l'Établissement français du sang (EFS) a besoin de maintenir ses réserves et organise donc des collectes de sang dans différentes villes. À Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), il y aura cinq collectes en octobre. La première se tiendra à la maison des associations (22, rue Maurice Ravel) de Trappes, le 4 octobre de 14 h 30 à 19 h 30. La deuxième aura lieu au théâtre de SQY (place Georges Pompidou) à Montigny-le-Bretonneux, le 6 octobre de 14 h 30 à 19 h 30.

Maintenir les réserves

La collecte suivante est organisée à Villepreux, à l'accueil de loisirs Gérard Philipe (11, avenue de la Fontaine aux Dames) le 9 octobre de 10 h à 12 h 30 puis de 13 h 30 à 16 h. Le 14 octobre de 11 h à 13 h et de 14 h à 17 h, retour à Montigny-le-Bretonneux, mais à l'UFR des sciences de la santé (2, avenue de la Source de la Bièvre). La dernière collecte saint-quentinoise d'octobre se tiendra à la mairie d'Élancourt, le 21 octobre de 14 h 30 à 19 h 30.

EN CE MOMENT

Frais de notaire(1) 2000€ par pièce(2) **OFFERTS**
pour l'achat de votre logement neuf, du 15 septembre au 15 octobre 2021

01 58 88 10 00
prix d'un appel local depuis un poste fixe

(1) Hors frais éventuels liés à l'emprunt et hors frais d'hypothèque, de caution ou de privilège de prêteur de deniers ou tous autres frais éventuels de garantie liés au financement de l'acquisition. (2) Réduction de 2000 € par pièce principale sur le prix de vente d'un logement (pièce de plus de 7m², hors cuisine et salle de bain) sur la base de la grille de prix des logements en vigueur au 01/02/2021. Offre valable pour toute réservation signée entre le 15 septembre et le 15 octobre 2021 d'un appartement ou d'une maison sur une sélection de programmes (liste des programmes disponible sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com), sous réserve de signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Dans la limite des stocks disponibles. Sont exclus de cette offre les studios, les bâtiments en co-promotion ainsi que les logements dont l'acquisition est subordonnée à des conditions d'éligibilité fixées par le conseil municipal ou la communauté d'agglomération ou l'aménageur. Offre non cumulable avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours. Conditions détaillées sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation). Bouygues Immobilier, SAS, au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Crédit Photo : Getty Images.

MAGNY-LES-HAMEAUX

Le projet de nouvelle médiathèque est sur les rails

Seule ville saint-quentinoise à avoir une médiathèque en préfabriqué, Magny-les-Hameaux en disposera d'une toute nouvelle d'ici 2023-2024.

▶ DAMIEN GUIMIER

LA GAZETTE DE SQY

La médiathèque Jacques Brel *« n'est plus capable, dans ses 450 m², d'accueillir le public, le public futur, et toutes les activités qu'on peut attendre d'une médiathèque qui tienne la route »*, souligne SQY.

Dans les prochaines années, Magny-les-Hameaux dira adieu à sa médiathèque en préfabriqué. Lors du dernier bureau communautaire de l'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), qui a la compétence *« lecture publique »* et s'occupe donc des médiathèques, les élus ont en effet voté le programme et l'enveloppe financière prévisionnelle pour la construction d'un nouvel équipement en dur. *« C'est un équipement qu'on attend depuis un moment »*, a souligné le maire de Magny-les-Hameaux, Bertrand Houillon (Génération.s) lors du bureau communautaire du 16 septembre, rappelant que la médiathèque Jacques Brel est la seule de l'agglomération à être en préfabriqué.

Quelques minutes plus tôt, Bernard Meyer (LR), vice-président de SQY délégué au patrimoine bâti, avait confirmé que la médiathèque existante *« n'est plus capable, dans ses 450 m², d'accueillir le public, le public futur, et toutes les activités qu'on peut attendre d'une médiathèque qui tienne la route »*. Et d'ajouter : *« Donc il était temps de passer à l'étape suivante pour faire une médiathèque au profil architectural sympathique, qui soit intégrée dans son environnement, avec des nouveaux services, et augmenter le fonds de cette médiathèque pour accueillir les nouveaux adhérents. »*

Près de l'école maternelle Francis Jamme

Ce nouvel équipement culturel sera construit à côté de l'école maternelle Francis Jamme, donc à proximité des services publics et éducatifs proposés vers la plaine de Chevincourt. Elle devrait s'étendre sur environ 600 m² de plain-pied pour être accessible aux personnes à mobilité réduite. Elle proposera *« un nouvel espace d'accueil avec une borne de prêts, un espace polyvalent d'animation et d'exposition, un vaste plateau paysager et un patio intérieur »*, a détaillé Bernard Meyer le 16 septembre.

Le coût du projet est estimé à 2,6 millions d'euros, pour lequel l'Agglomération ne devrait avoir à débourser que *« 400 000 euros »* environ, selon le vice-président au patrimoine bâti. En effet, la Ville de Magny-les-Hameaux va céder à SQY, pour un euro symbolique, le terrain de l'actuelle médiathèque en préfabriqué. Ce terrain sera ensuite revendu pour 1,2 million d'euros à une société qui va y construire une quarantaine de logements.

Un projet à 2,6 millions d'euros

« Donc ça veut dire que la commune participe financièrement à la construction de la médiathèque », rappelle Bertrand Houillon, alors que cet accord entre les deux collectivités a été trouvé depuis plusieurs années et se concrétise enfin. Pour finaliser cet aspect, le conseil municipal magnycois de ce lundi 27 septembre (après le bouclage de cette édition) doit voter la cession du terrain à SQY pour un euro symbolique. En plus de la vente du terrain, la construction de la médiathèque devrait également être financée par une subvention de 1,2 million d'euros de la part du conseil départemental.

« Il n'y a donc plus de blocage financièrement aujourd'hui pour pouvoir obtenir la construction de cette médiathèque », nous confie le maire magnycois. Il précise que l'objectif est que le nouvel équipement soit livré *« en 2023-2024 »*. L'édile ajoute qu'en parallèle de tous les aspects techniques, un comité d'habitants est monté en lien avec les services de l'Agglomération *« pour travailler sur les attentes du public et le projet de l'établissement »*. ■

GUYANCOURT

Un centre de vaccination ouvre pour une journée le 29 septembre

Ce centre de vaccination éphémère sera installé au centre social Joseph Kosma, et permettra des injections sans rendez-vous.

« Faciliter l'accès à la vaccination pour les Guyancourtois. » C'est l'objectif affiché par la municipalité avec la mise en place d'un centre de vaccination éphémère. Ce dernier sera ouvert le mercredi 29 septembre, de 14 h à 19 h, au centre social Joseph Kosma. Il permettra de se faire vacciner sans rendez-vous et sera accessible à tous, que ce soit pour une première, deuxième ou troisième dose. Pour se faire vacciner, il suffit de se présenter sur place avec son numéro de sécurité sociale, et pour les deuxièmes et troisièmes doses, il faudra *« fournir le certificat de vaccination (pas le QR code) »*, précise la Ville. Pour rappel, une autorisation parentale est demandée pour les enfants de 12 à 16 ans accompagnés d'un adulte. Ceux de plus de 16 ans et les adultes n'ont pas besoin d'autorisation, et *« les personnes ayant déjà eu la Covid-19 depuis plus de deux mois et un jour »* peuvent se faire vacciner, précise ville-guyancourt.fr.

COIGNIÈRES

La municipalité veut lancer la rénovation de l'école Bouvet l'année prochaine

Avec la création d'une aire multisports et d'un nouveau lieu culturel, ce projet fait partie d'un contrat départemental que la commune souhaite signer début 2022.

▶ DAMIEN GUIMIER

LA GAZETTE DE SQY

Les deux grands axes de la rénovation de l'école Bouvet seront la rénovation thermique du bâtiment, ainsi que l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Début 2022, la Ville de Coignières devrait signer un contrat départemental avec le Département. Celui-ci permettra d'obtenir des subventions du conseil départemental pour trois projets municipaux : la rénovation de l'école Bouvet, la création d'une aire multisports et la transformation de l'ancien foyer rural en lieu culturel. Trois promesses de campagne du maire Didier Fischer (DVG), qu'il souhaite voir réalisées d'ici la fin du mandat.

La priorité de ces trois opérations est la rénovation de l'école Bouvet et de sa vingtaine de classes. *« Cette école date de 1975 et fait maintenant son âge,* souligne l'édile, lors d'un point avec la presse la semaine dernière. *Cette école mérite aujourd'hui qu'on s'y attarde, les façades s'abîment, etc. »* Les deux grands axes de cette rénovation seront la rénovation thermique du bâtiment, pour des économies d'énergie, ainsi que l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Mais pas seulement. *« Les cours vont être refaites, on va créer des îlots de fraîcheur dans les cours. C'est toute l'école qui va être revue,* résume Didier Fischer. *Les peintures intérieures vont être refaites aussi, les faux plafonds, etc. »* Il explique que le bâtiment est *« de bonne qualité »* et que sa structure sera donc conservée, mais qu'il *« va changer »* esthétiquement avec l'isolation par l'extérieur et la création d'un *« ascenseur qui viendra se poser sur le bâtiment par l'extérieur »*.

Le coût de la rénovation est estimé à environ 2 millions d'euros. *« On espère lancer les travaux en 2022, il y a un an de travaux à peu près, et on les fera en site occupé »*, indique le maire coignièrien, concédant que des préfabriqués seront peut-être nécessaires un temps. La municipalité a déjà rencontré les deux directeurs du groupe scolaire Bouvet et souhaite aussi mener une concertation avec les parents d'élèves. *« À partir de là, on affinera le projet pour le faire entrer dans le contrat départemental »*, prévoit le maire.

De la culture à la place de l'ancien foyer rural

Ce contrat avec le Département devrait également concerner la création d'une aire multisports. Celle-ci sera construite à la place du terrain stabilisé situé à côté du gymnase, qui ne serait *« pas très utilisé »* selon l'élu. Si le contenu de cette aire est en réflexion, elle devrait comporter un pumptrack, un terrain de basket et un terrain de foot à cinq dont l'un serait couvert, un espace de streetworkout, et un anneau d'athlétisme autour des équipements. Le budget prévisionnel est *« autour d'un million d'euros »*.

Enfin, le dernier projet du contrat départemental serait la création d'un nouveau lieu consacré à la culture et aux associations. Il verrait le jour au sein de l'ancienne ferme située au bout de la rue de la Prevenderie, qui a été longtemps le foyer rural et sert aujourd'hui à entreposer du matériel des services techniques.

L'ancien foyer rural sera rénové et agrandi de 40 m². Au rez-de-chaussée, on trouverait une salle *« d'une centaine de m², qui serait à la fois une salle de spectacle, où on pourrait tenir par exemple des cafés débats ou aussi faire des scènes ouvertes pour des groupes qui débutent »* explique le maire. Une salle de réunion serait créée à l'étage. Le budget de ces travaux est d'environ 800 000 euros. *« Ce serait un deuxième lieu culturel dans Coignières, plutôt géré par le monde associatif »*, résume Didier Fischer, avançant que le seul théâtre ne suffit plus aujourd'hui.

Pour l'aire multisports et le nouveau lieu culturel, le maire aimerait que les travaux commencent en 2024, et que tout soit réalisé *« dans l'année 2025 »* : *« C'est l'objectif. »* ■

VOISINS-LE-BRETONNEUX

Le pôle glisse, « *première pierre* » du quartier de la Remise, enfin inauguré

Si le skatepark se fait encore attendre, la piste de BMX, inaugurée le 24 septembre, est elle opérationnelle depuis mai, et les locaux depuis ce mois-ci. Pour le plus grand bonheur du club local qui l'utilise.

▶ ALEXIS CIMOLINO

« *C'est la première pierre du quartier* », a souligné Alexandra Rosetti (UDI), maire de Voisins-le-Bretonneux, le 24 septembre lors de l'inauguration du pôle glisse de la Remise. C'est en effet le premier équipement à voir le jour dans ce futur quartier qui sortira progressivement de terre dans les prochaines années. « *Tout vient à point à qui sait attendre* », a d'ailleurs glissé l'édile, rappelant les nombreux retards subis par le projet. Un projet constitué donc entre autres d'un pôle glisse comprenant une piste de BMX aujourd'hui en service et prochainement un skatepark.

LA GAZETTE DE SQY

« ***On pourra rouler l'hiver. Et l'éclairage va permettre de nous entraîner le soir*** », **se réjouit Ronald Duart, président du Voisins BMX club (à l'arrière, au centre sur la photo), au sujet du nouvel équipement.**

Ce pôle glisse, proche de la station service BP, fait suite à l'ancien terrain de bicross, déplacé, et qui était situé de l'autre côté du quartier. Un ancien équipement qui avait commencé à être pensé à l'initiative de « *quelques jeunes dans les années 80* », ce qui a conduit à la création d'un club de bicross, en 1986, devenu au fil des années « *le club numéro un d'Île-de-France* », un « *des meilleurs clubs français* », selon la maire, citant plusieurs grands champions qui s'y sont succédé : un triple champion de France chez les jeunes, un champion du monde vétéran, un vainqueur du challenge européen, ou encore un vice-champion d'Europe junior.

Le club porte aujourd'hui le nom de Voisins BMX club (VBC) et bénéficie donc d'une piste flambant neuve, éclairée et sur laquelle il peut pratiquer son activité depuis mi-mai. « *On l'a attendue depuis longtemps, avec impatience,* nous confie Ronald Duart, président du VBC depuis janvier dernier. *Depuis mi-mai, on peut utiliser la piste, et puis là, depuis dix jours, on a la grille de départ, l'éclairage et les locaux, Ça va être un grand plus. On a fait notre rentrée sans locaux, ce n'était pas évident, mais ça valait le coup d'attendre.* » Auparavant, de septembre 2020 à mai 2021, le club devait s'entraîner au stadium de BMX du Vélodrome national. « *On n'était pas chez nous. C'est un outil magnifique là-bas, mais pas adapté aux jeunes débutants de 6 ans* », estime le président de ce club de 200 adhérents.

Le dirigeant, par ailleurs multiple finaliste de challenges nationaux et européens en BMX, constate déjà les avantages du nouvel équipement. « *Le gros plus, c'est qu'on va pouvoir rouler tout l'hiver dessus. On a déjà vu, il y a eu des énormes orages, et la piste est bien drainée, le revêtement est super dur, ce qui fait qu'en 5 minutes, il n'y a plus d'eau sur la piste,* explique-t-il. *Même l'hiver, en cas de gel-dégel, on attend de voir, mais je pense que ça va tenir beaucoup mieux. L'ancienne piste, il y avait des intempéries qui parfois nous empêchaient de rouler pendant un mois et demi l'hiver. Là, on pourra rouler l'hiver. Et l'éclairage va permettre de nous entraîner le soir. C'est quelque chose qu'on n'avait pas avant.* »

Le nouvel outil semble donc ravir le club local, même si le projet initial de pôle glisse, « *il y a bien des années, était beaucoup plus ambitieux* », reconnaît Alexandra Rosetti. « *Il y avait bien un bicross, mais il y avait aussi un anneau d'athlétisme, un espace semi-couvert de VTT trial, et un skatepark,* précise la maire. *Chemin faisant, il a fallu renoncer à l'anneau d'athlétisme, puis le club de trial nous a annoncé sa disparition, alors qu'il allait avoir un équipement magnifique, mais le bicross a tenu. Le skatepark aussi, puisqu'il arrivera dans un deuxième temps. Il a tenu malgré les arrêts dus au Covid, malgré les arrêts dus aux travaux, à la météo, malgré les retards divers et variés, […] alors que les conditions de pratique n'étaient pas toujours simples, sans lumière depuis sa création.* » L'éclairage et les bonnes conditions de pratique semblent donc aujourd'hui au rendez-vous. On attend désormais les prochains équipements du site, à commencer donc par le skatepark. ■

GUYANCOURT

Nettoyage d'automne des étangs de la Minière

L'association de sauvegarde des étangs de la Minière organise un nettoyage des berges ce dimanche 3 octobre.

Comme tous les ans, l'Association de sauvegarde des étangs de la Minière (Asem) organise une opération de nettoyage des berges des étangs de la Minière. L'événement, ouvert à tous, se déroule ce dimanche 3 octobre, de 10 h à 13 h, avec comme lieu de rendez-vous le parking central situé face à l'ex-base nautique.

« ***Nous distribuerons gants, sacs-poubelle et pinces*** »

« *Nous distribuerons gants, sacs-poubelle et pinces,* rappelle l'Asem. *Certaines zones restent particulièrement sensibles comme la décharge de verre en contrebas de Challenger ou la réserve de biodiversité de l'ex-baignade qui, bien qu'interdite au public, est régulièrement "visitée" par quelques fêtards. Les sous-bois ne seront pas oubliés, des restes de pique-nique étant souvent découverts en pleine forêt.* » Plus de renseignements sur asem-guyancourt.blogspot.fr.

nexity
LA VIE ENSEMBLE

DÉMARRAGE DES TRAVAUX

DÉCOUVREZ NOS DERNIÈRES OPPPORTUNITÉS
AU CŒUR DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

TRAPPES : DERNIERS APPARTEMENTS DISPONIBLES DANS LE QUARTIER DYNAMIQUE DE L'AÉROSTAT

- Du **2** au **5 pièces**
- Des prix exceptionnels en **TVA 5,5%**(1)
- Idéal pour **habiter** ou **investir**

GUYANCOURT : ULTIME CHANCE D'HABITER FACE AU LAC

- Du **2** au **4 pièces**
- Des **espaces extérieurs** pour tous
- Des **vues apaisantes** et des **prestations de qualité**

ESPACE DE VENTE
Chemin de la Petite Minière à GUYANCOURT
Ouvert les lundis, jeudis et vendredis de 14h30 à 19h et les samedis et dimanches de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h.

0 810 531 531
Service 0,06 € / min. + prix appel
nexity.fr

(1) Le Code général des impôts (art.278 sexies 11 et 11 bis, art. art.278 sexies-0 A) permet d'appliquer un taux réduit de TVA à 5,5% pour les opérations d'accession sociale à la propriété portant sur des logements acquis par des personnes physiques pour y établir leur résidence principale et situés dans les zones ciblées par la politique de la ville (quartiers faisant l'objet d'une convention ANRU et dans les quartiers prioritaires politique de la ville ou situés à une certaine distance de ceux-ci en fonction notamment de la date de la demande de permis de construire. Ce taux réduit est susceptible de s'appliquer dès lors que les ressources des personnes destinées à occuper le logement à la date de signature de l'avant contrat préliminaire ou, à défaut, à la date du contrat de vente ne dépassent pas des plafonds de ressources (cf. article 278 sexies du CGI). Le bénéfice du taux réduit est susceptible d'être remis en cause d'être remis en cause dans l'hypothèse où les conditions d'octroi du taux réduit cessent d'être remplies dans un délai de 10 ans qui suit le fait générateur de l'opération notamment en cas de revente ou de changement de destination du logement. Nexity Fréréal RCS Paris 334 850 690 - 19, rue de Vienne - TSA60030 - 75801 Paris CEDEX 8 - France. Document et illustrations non contractuels à caractère d'ambiance, libre interprétation de l'artiste. La représentation des prestations intérieures et extérieures est indicative. Architectes : Cussac Architectes et Mastrandreas Architectes. Perspectivistes : TDAV Studio et Janusz Hadt. Conception : AGENCE JFKA - 09/2021

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Une charte pour faciliter la rénovation énergétique des biens immobiliers

L'Alec et les professionnels de la transaction immobilière ont officialisé leur collaboration dans la rénovation énergétique des biens immobiliers. Leur objectif : mieux informer les clients.

▶ FARAH SADALLAH

« *Les clients sont très demandeurs, quand on aborde le sujet de la rénovation énergétique* », lâche Anne-Claire Le Canu-Huynh, notaire à Voisins-le-Bretonneux, au moment de la signature de la charte Actimmo, au sein de l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec) à Montigny-le-Bretonneux, le 23 septembre. Cette signature officialise le partenariat entre l'Alec et sept professionnels de la transaction immobilière à Saint-Quentin-en-Yvelines.

LA GAZETTE DE SQY

Cet accord tacite devrait faciliter les échanges d'informations sur la rénovation énergétique des biens immobiliers, pour sensibiliser et conseiller au mieux les clients souhaitant faire des travaux.

Cet accord tacite devrait faciliter les échanges d'informations sur la rénovation énergétique des biens immobiliers, pour sensibiliser et conseiller au mieux les clients souhaitant faire des travaux. « *Il y a beaucoup de questions et d'inquiétudes concernant le risque de déclassement (de leurs biens, Ndlr)* », témoigne Christel Alarcon, également signataire de la charte et directrice de l'agence immobilière Azurimmo à Voisins.

Ce document est l'aboutissement d'un travail qui a commencé en janvier 2020, selon Morgane Deschamps, chargée de mission énergie à l'Alec et du projet Actimmo. Ce dernier est un programme national porté par le Cler, le réseau pour la transition énergétique. Son objectif est « *d'informer et mobiliser les professionnels de la transaction immobilière (agents immobiliers, conseillers bancaires et notaires) sur les enjeux de la rénovation énergétique performante des logements* », indique le site internet du programme.

Sachant qu'avant la signature de la charte, plusieurs étapes ont déjà eu lieu, comme le démarchage des professionnels de l'immobilier pour faire connaître le service public, et la formation aux enjeux de la rénovation énergétique performante. Ainsi, à SQY, environ 175 agences ont été démarchées, une quarantaine de directeurs d'agence ont été rencontrés et une dizaine d'agences bancaires et immobilières ont été formées, fait le bilan la chargée de mission énergie chez l'Alec.

En effet, ces professionnels n'ont pas toutes les cartes en main au moment de conseiller ou de sensibiliser leur client, surtout quand celui-ci s'interroge sur la performance énergétique de son appartement ou de sa maison. D'où l'intérêt de cette signature partenariale, pour qu'ils puissent orienter l'acquéreur vers l'Alec.

Par exemple, dans le milieu bancaire, « *on est de plus en plus confrontés à la question de la rénovation énergétique et nous, on a la possibilité de les conseiller. Mais on ne connaît pas tout et on a besoin de ces organismes pour nous aider et mieux conseiller les clients* », confirme Tony Roy, directeur de groupe d'agences de la Banque populaire dans le secteur de Maurepas.

Les demandes seraient notamment nombreuses concernant les aides financières, selon lui. « *C'est important d'avoir des référents vers qui se tourner* », poursuit-il en faisant référence à l'Alec, qui va estimer des travaux et informer sur les aides financières. Aujourd'hui, il en existe deux, selon Morgane Deschamps : Maprimerenov et le Certificat économie d'énergie (CEE).

Et si ces demandes sur la performance énergétique des biens immobiliers sont aujourd'hui nombreuses, c'est en raison des nouvelles exigences gouvernementales sur le bâtiment et sa remise aux normes, comme l'explique la notaire Anne-Claire Le Canu-Huynh, en nommant la réforme du diagnostic immobilier (DPE). « *La réforme du DPE interroge beaucoup les acquéreurs et les copropriétés* », confirme Alain Richet, signataire de la charte Actimmo et directeur d'agence à Laforêt Immobilier à Montigny-le-Bretonneux.

En effet, en raison des nouvelles obligations énergétiques, « *certains logements ne pourront plus être loués, et donc ça veut dire que ces produits-là seront plus difficiles à vendre* », explique Christel Alarcon. ■

PLAISIR

La 28e *Fête du miel* se tient ce week-end

Elle se déroulera dans les communs du château, les 2 et 3 octobre.

La traditionnelle *Fête du miel* plaisiroise se tiendra le week-end des 2 et 3 octobre, dans la cour des communs du château. « *Pour cette 28e édition, vous retrouverez tout ce qui a fait le succès de ce rendez-vous : animations, ateliers découvertes, bar à miel et produits du terroir* », indique le site internet ville-plaisir.fr.

Une ruchette d'observation

Cet événement est proposé par Plaisir village animation, avec la participation d'apiculteurs d'Île-de-France et de la Ville. Il permettra aux participants de prendre part à un atelier d'extraction du miel, de confectionner des bougies, d'observer les abeilles grâce à une ruchette d'observation en compagnie de professionnels, de goûter des miels franciliens, etc. L'entrée est libre et gratuite, de 10 h à 18 h pendant les deux journées. Pour plus de renseignements, appeler le 06 84 36 16 59. Le passe sanitaire sera demandé à partir de 12 ans.

EN BREF

SQY

Ligue des champions de cyclisme sur piste : l'étape de SQY reportée

Le quotidien *L'Équipe* a annoncé que l'étape de Saint-Quentin-en-Yvelines de la nouvelle compétition européenne ne pourra pas se dérouler en novembre, le vélodrome étant réquisitionné.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

La vaccination se poursuivant au Vélodrome national, ce dernier ne pourra pas accueillir l'épreuve prévue de la nouvelle ligue des champions de cyclisme sur piste.

Saint-Quentin-en-Yvelines ne pourra pas accueillir dès cette année le deuxième tour de la toute nouvelle UCI Track champions league, la nouvelle compétition européenne de cyclisme sur piste organisée par l'Union cycliste internationale (UCI). La deuxième étape devait ainsi se tenir le 20 novembre au Vélodrome national. Sauf que l'épidémie est venue perturber le calendrier, comme l'a confirmé *L'Équipe* le 24 septembre.

« *Ceci fait suite aux récentes directives du gouvernement français : le vélodrome francilien continue d'être utilisé comme centre de vaccination jusqu'à la fin de l'année*, souligne le quotidien sportif. *Le site reviendra cependant au calendrier de l'UCI Track champions league et devrait accueillir la ligue en 2022, 2023 et 2024 comme prévu.* » Comme nous l'avions annoncé dans notre édition du 31 août, le centre de vaccination est en effet pressenti pour être maintenu au vélodrome saint-quentinois jusqu'au 31 décembre.

Une étape initialement prévue le 20 novembre

L'Équipe ajoute qu'au regard du peu de temps restant d'ici la date prévue, l'épreuve de Saint-Quentin-en-Yvelines ne pourra pas être remplacée dans le calendrier. L'UCI Track champions league comptera donc cinq manches pour cette toute première saison, mais aucune en France. ■

EN BREF

SQY

L'ONF vous explique les forêts

Le mercredi 29 septembre après-midi, l'Office national des forêts organise une opération inédite qui permettra au public d'échanger avec les forestiers.

« *Les rendez-vous de la forêt.* » C'est le nom de l'opération inédite qu'organise l'Office national des forêts ce mercredi 29 septembre dans ses forêts franciliennes. Dans les communes de Saint-Quentin-en-Yvelines, le rendez-vous est donné au parking du Manet à Magny-les-Hameaux pour découvrir la forêt domaniale de Port-Royal, ainsi que sur le parking du plateau pour se faire présenter la forêt domaniale de Maurepas.

« Réchauffement climatique, protection de la biodiversité, coupes d'arbres »

« *Cette grande opération d'accueil et de rencontre avec les Franciliens organisée autour de visites commentées, permettra aux forestiers et à l'ensemble des personnels des agences territoriales de répondre, discuter et échanger avec le public*, indique le site internet de Magny-les-Hameaux, qui relaie l'événement. *Réchauffement climatique, accueil du public, protection de la biodiversité, coupes d'arbres, valorisation des bois… De nombreuses questions se posent sur les forêts, leur avenir et leur gestion.* »

Points de rendez-vous à 14 h, 15 h ou 16 h ce 29 septembre

Pour participer, l'ONF invite les personnes intéressées à se rendre directement aux points de rendez-vous à 14 h, 15 h ou 16 h ce 29 septembre. L'événement est gratuit et ouvert à tous. Il constitue une rare possibilité d'échanger directement avec les forestiers. ■

PLAISIR

Un service de pédopsychiatrie bientôt au centre hospitalier de Plaisir

Une unité psychiatrique pour pré-ado va bientôt ouvrir à l'hôpital de Plaisir. Une respiration pour les professionnels de santé, qui rencontrent une pénurie de ce service dans les Yvelines.

▶ FARAH SADALLAH

Pendant six ans, le Docteur Ferradji, chef du pôle enfants au centre hospitalier de Plaisir, s'est battu pour ouvrir une unité de pédopsychiatrie dans le Sud des Yvelines. « *Ce projet est né du constat que le territoire est sous-doté pour ne pas dire pas doté du tout en lits d'hospitalisation, pour la tranche des 8-12 ans en souffrance psychique dans le Sud* », explique-t-il. Mais en octobre 2019, le professionnel de santé a finalement obtenu gain de cause, lorsque l'Agence régionale de santé (ARS) a donné son aval, pour financer ce nouveau service à l'hôpital de Plaisir. Une enveloppe globale entre 1,5 et 3 millions d'euros par an leur sera allouée pour rendre l'unité pérenne, selon les estimations du Dr Ferradji.

Une enveloppe entre 1,5 et 3 millions d'euros par an

Un investissement non négligeable, quand on sait que la seule véritable unité de pédopsychiatrie pour les pré-ados dans les Yvelines se situe au Nord, à Montesson, avec six lits. Mais ce service est « *tout le temps* » saturé, selon le professionnel de santé. « *Il n'y a aucune possibilité d'hospitalisation pour cette population d'enfants sur le territoire Sud Yvelines, en dehors des services de pédiatrie. Mais [ce dernier] s'occupe du corps de l'enfant et non de sa santé mentale* », explique-t-il. En attendant, son pôle enfants à Plaisir parvient à s'organiser et essaye de les envoyer au centre hospitalier Sainte-Anne ou à la Pitié-Salpêtrière.

LA GAZETTE DE SQY

Anciennement affecté à la maison de retraite « *Les Hirondelles* », le bâtiment de quatre niveaux va être transformé pour accueillir des enfants, âgés de 8 à 12 ans.

Mais l'arrivée de cette unité psychiatrique pour les 8-12 ans pourrait changer la donne. Huit lits d'hospitalisation, soit huit chambres, sont prévus dans le bâtiment 26 du centre hospitalier de Plaisir. Anciennement affecté à la maison de retraite « *Les Hirondelles* », le bâtiment de quatre niveaux va être transformé pour accueillir ces enfants.

Et l'opération ne devrait pas durer plus de six mois, selon le cahier des charges des travaux. Un aménagement rapide et économique, qui satisfait le Dr Ferradji. « *On a été vertueux dans la réflexion. [...] Le site de Plaisir dispose d'un plateau technique assez conséquent et d'un patrimoine architectural riche, du coup, sur le plan économique, on n'a pas besoin de construire un nouveau bâtiment* », explique-t-il. Sachant que les travaux ont déjà commencé.

« *C'est une réponse limitée* »

Cette unité va donc apporter des soins et un accompagnement de jour, comme de nuit. Sachant que des hôpitaux ouverts de 9 h à 16 h existent déjà, mais cela ne suffit pas, selon le professionnel de santé. D'où la création d'un service complet à Plaisir, qui est d'ailleurs central sur le territoire, fait remarquer le Dr Ferradji.

Ce service aura également la particularité d'être une unité de crise. Les enfants pourront rester entre trois semaines et un mois, selon le docteur. « *La réalité nous dicte cet impératif. [...] On peut être vite saturés* », justifie-t-il. Cette solution permettrait ainsi d'éviter de recourir aux placements en urgence. « *Cette unité permettra de mieux répondre à ces situations et donnera plus de temps pour trouver la meilleure option pour chaque enfant pris en charge* », anticipe-t-il.

Le bâtiment accueillera donc des enfants victimes de violences, de maltraitances, ou d'abus, et qui ont besoin d'être séparés du milieu familial ou du foyer de l'aide sociale à l'enfance, illustre le professionnel de santé. Ils seront donc accompagnés par des pédopsychiatres, mais aussi par des psychologues, des orthophonistes, des éducateurs, ou encore par des assistants sociaux.

Et au-delà des prises en charge individuelles, des activités en groupe auront lieu comme de la médiation culturelle, artistique, ou encore sportive. Il sera même possible dans certains cas, de faire des hospitalisations conjointes parent-enfant, assure le Dr Ferradji. Mais pour que tout fonctionne correctement, une trentaine de personnes doivent être recrutées.

Sauf que ce nouveau service pourrait ne pas suffire. « *On est très contents, même si huit lits ce n'est pas beaucoup. C'est une réponse limitée* », reconnaît le professionnel de santé. Pourtant, quatre lits – en plus des huit – ont ouvert au printemps dernier à l'hôpital André Mignot à Versailles. Mais ce ne serait toujours pas assez.

Et c'est sans compter l'impact de la crise sanitaire qui a fait exploser les demandes de prise en charge. « *La fréquentation des urgences et des centres médico-psychologiques a doublé, voire à plus que doublé,* regrette-t-il. *Alors que les dotations de l'État n'ont pas augmenté depuis dix ans.* » ■

À CARRIERES-SOUS-POISSY, GRAND LANCEMENT LES 2 ET 3 OCTOBRE
VOTRE APPORT PERSONNEL OFFERT
JUSQU'À 12 000 €(1)
DOMAINE DES LYS

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE APPARTEMENT NEUF

- Des appartements du 2 au 4 pièces
- De beaux prolongements extérieurs : balcons, loggias, terrasses et jardins privatifs
- Une réalisation baignée de nature : un cœur d'îlot et des venelles paysagères

TYPOLOGIE	PRIX(3) AVANT OFFRE TVA 5,5 %(2)	RESTE À FINANCER APRÈS OFFRE(1) TVA 5,5 %(2)
2 PIÈCES LOT B06 42,85 m²	159 000 €	-
3 PIÈCES LOT A15 64,30 m² + balcon de 11,14 m²	198 000 €	189 000 €
4 PIÈCES LOT A16 69,64 m² + terrasse de 8,14 m²	251 000 €	239 000 €

RENDEZ-VOUS DÈS 10H SUR NOTRE ESPACE DE VENTE
982 RUE DE LA REINE BLANCHE 78955 CARRIÈRES-SOUS-POISSY

CFH Consortium Français de l'Habitation — CITALLIOS Proximité & Expertises — CFH.fr — 0 805 854 400 Service & appel gratuits

SCCV CARRIERES SOUS POISSY Zac Saint Louis - Opération 2585 CARRIERES SOUS POISSY ZAC SAINT LOUIS - 883 531 683 00018 RCS NANTERRE - CFH, 50 Route de la Reine 92100 Boulogne-Billancourt - Illustrations non contractuelles à caractère d'ambiance. Document non contractuel à caractère publicitaire - 10/2021. **VOIR CONDITIONS SUR CFH.FR (1)** CFH vous offre une partie de votre apport personnel jusqu'à 12 000 € à partir du 3 pièces pour toute acquisition d'un bien à destination de la résidence principale (soit 9000 € pour un 3 pièces et 12 000 € pour un 4 pièces) pour tout contrat de réservation signé entre le 02/10/2021 et le 03/10/2021, et la souscription concomitante d'un financement pour l'achat du bien concerné obtenu par l'intermédiaire de «LNC Financement», société de courtage partenaire de l'opération (sous réserve d'acceptation du dossier – les frais de courtage restant à la charge du bénéficiaire). Cette offre prendra la forme d'une subvention versée par compensation le jour de l'acte sur le prix de vente du bien TTC (hors parking). LNC Financement, SAS au capital de 50000 Euros ayant son siège social 50, Route de la Reine 92100 Boulogne-Billancourt Cedex (RCS 502 543 366). Courtier en opérations de banque et services de paiement (COBSP) depuis le 27/06/2008 sous le N°ORIAS 08042972, consultable sur le site www.orias.fr. Offre valable sur une sélection de programmes et d'appartements et non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours ou à venir et dans la limite des stocks disponibles. Toutes les offres sont éligibles du 02/10/2021 au 03/10/2021 sur une sélection de lots, valable uniquement sur présentation du code 2585. **(2)** Résidence en zone ANRU ou dans un périmètre de 300 mètres autour de la zone, les acquéreurs peuvent prétendre à la TVA à 5,5 % sous condition d'éligibilité et sous réserve que le prix de vente ne dépasse pas les plafonds en vigueur. **(3)** Prix valeur de l'appartement après offre au 03/09/2021 (hors stationnement). Offre non cumulable avec toute offre promotionnelle en cours ou à venir, valable pour toute réservation signée entre le 2 et le 3 octobre 2021 d'un appartement situé dans la résidence Domaine des Lys dans la limite des stocks disponibles et sous réserve de la signature de l'acte de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

▶ FARAH SADALLAH

Trappes
Une rixe éclate au sein d'un lycée

Le 20 septembre, à Trappes, le lycée des métiers Henri Matisse a contacté la police pour une rixe entre plusieurs lycéens. Un groupe de jeunes voulait en découdre. L'un des élèves a ainsi reçu un coup de béquille le blessant à la tête. Une fois sur place, les pompiers l'ont transporté à l'hôpital. Mais le jeune garçon, âgé de 17 ans, a refusé de communiquer l'identité de l'auteur et le motif de son agression. ■

Élancourt
Il l'a menacée de mort et a brûlé son paillasson

Un homme a été arrêté le 24 septembre à Élancourt, pour harcèlement sur son ex-conjointe et menaces de mort. La nuit précédente, il a menacé de mort son ex-compagne et brûlé le paillasson de son domicile.

Téléphone grave danger

La femme a alors déclenché son Téléphone grave danger (TGD), réservé aux personnes particulièrement vulnérables et en grave danger, comme celles victimes de violences conjugales ou de viol, selon le site du ministère de la justice. Mais, entre-temps, l'homme avait déjà quitté les lieux. Il faudra attendre le lendemain pour qu'il soit arrêté par la police et placé en garde à vue. ■

Trappes
Il a voulu voler du matériel ferroviaire à la gare de triage SNCF

Le 24 septembre, un homme, la vingtaine, a pénétré dans un chantier, au sein de la gare de triage SNCF à Trappes. Il aurait eu pour objectif de voler du matériel ferroviaire. Pour ce faire, il a menacé les employés avec un couteau, avant de finalement prendre la fuite. Mais l'auteur des faits a été retrouvé, puis interpellé par la police sans incident. Les agents ont depuis déposé plainte contre lui. ■

Guyancourt La fin d'une série de vols de voitures et de motos

Un homme a enfin été arrêté le 21 septembre après avoir volé plusieurs voitures et motos. Une partie de son butin était stockée dans un parking à Guyancourt. Écroué à Bois-d'Arcy, il comparaîtra le 13 octobre.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Lors de son audition, le jeune de 20 ans a pourtant nié les faits. Il a uniquement reconnu avoir conduit les véhicules volés.

C'est la fin d'une série de vols de voitures et de motos. Le 21 septembre, un homme âgé de 20 ans a été arrêté à son domicile pour vol et recel de vol de véhicules. Il a été incarcéré le lendemain à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy, en attendant son audience prévue le 13 octobre 2021.

La police a découvert son butin dans un parking à Guyancourt l'été dernier. Le 9 juillet, vers 2 h 50 du matin, un homme a signalé s'être fait dérober son deux-roues à son domicile dans les Hauts-de-Seine. Mais sa moto étant équipée d'un tracker, elle a pu être géolocalisée à Guyancourt. Les effectifs se sont donc rendus sur place. Le GPS indiquait un parking souterrain. Mais à la vue de la police, un homme a pris la fuite. Les forces de l'ordre sont en effet tombées sur la moto dérobée, ainsi que sur un autre deux-roues et un véhicule, tous les deux déclarés volés.

Puis, en attendant le dépanneur, la police a contrôlé une personne suspecte, pouvant correspondre à l'homme qui a pris la fuite. En effet, il s'est avéré être le suspect qui se trouvait sur les lieux des différents vols de véhicules. Et les prélèvements effectués étaient concluants avec le mis en cause. Lors de son audition, le jeune de 20 ans a pourtant nié les faits. Il a uniquement reconnu avoir conduit les véhicules volés. ■

Trappes L'Affaire Didier Lemaire : le polémiste Jean Messiha encourt 12 000 euros d'amende

L'intervenant régulier sur Cnews qui avait tenu des propos accusateurs envers le préfet des Yvelines, le qualifiant d'être « l'ami des islamistes », pendant la polémique sur le professeur de philosophie de Trappes, a comparu le 20 septembre.

Le délibéré du procès aura lieu le 18 octobre. Le chroniqueur de Cnews Jean Messiha a comparu le 20 septembre devant le tribunal de Versailles. Accusé d'injure publique à la suite d'une plainte du préfet des Yvelines, Jean-Jacques Brot, il encourt 12 000 euros d'amende, selon *Le Parisien*.

Cette affaire remonte à février dernier, alors que le professeur de philosophie de Trappes, Didier Lemaire, est médiatisé en raison des menaces qu'il dit avoir reçues, suite à la publication d'un courrier dans l'*Obs* le 1er novembre, dénonçant « *l'absence de stratégie de l'État pour vaincre l'islamisme* ». Dans la foulée, le préfet des Yvelines a regretté dans un article du *Monde*, les propos de l'enseignant, en déclarant : « *Trappes est un terrain difficile et délicat, nous faisons de la dentelle et voilà que M. Lemaire arrive avec un bulldozer et saccage nos efforts* », peut-on lire dans l'article datant du 9 février.

C'est à la suite de ces propos, que le polémiste a accusé sur Twitter Jean-Jacques Brot d'être « *l'ami des islamistes* », ajoutant ensuite « *[…] un triste retour des heures les plus sombres* », rappelle le journal francilien.

Alors, à la barre, le chroniqueur, ancien délégué national du RN, aurait présenté ses excuses au préfet, absent à l'audience. Sa peine sera connue le 18 octobre. ■

Les Clayes-sous-Bois Ils volaient pour se payer leurs doses de crack

Deux hommes ont été interpellés pour vol dans un magasin de grande distribution aux Clayes-sous-Bois, le 16 septembre. Ce n'était pas la première fois qu'ils agissaient ainsi. Leur objectif était d'échanger leur butin contre du crack.

Voler pour du crack. C'est la réponse qu'ont donnée deux hommes surpris le 16 septembre en train de voler dans un magasin de grande distribution aux Clayes-sous-Bois. Récidivistes, l'un a été condamné à neuf mois de prison, dont quatre mois ferme, et l'autre à deux mois d'emprisonnement avec sursis, le 20 septembre.

C'est un policier, en prenant son service, qui a surpris l'un des deux hommes voler des bouteilles d'alcool dans le grand magasin. Il l'a également pris en flagrant délit en train de cambrioler une voiture sur le parking du même commerce. Son complice, lui, avait déjà pris la fuite. Mais les agents de la police municipale ont pu l'arrêter à temps.

Les effectifs ont d'abord fouillé le véhicule des deux voleurs. Ils ont alors pu découvrir tous les objets dérobés. Les enquêteurs ont ainsi fait le rapprochement avec d'autres faits similaires, commis début septembre dans le même magasin.

Un préjudice de 1 600 euros

Lors de leur audition, l'un des voleurs a avoué avoir volé de l'alcool et des téléviseurs en compagnie de son comparse, dans le but d'échanger leur butin contre du crack. En revanche, son complice a continué de nier les faits. Il a néanmoins reconnu conduire sa voiture, malgré l'annulation de son permis de conduire. Le montant total du préjudice subi par le magasin s'élève à 1 600 euros. ■

Maurepas Intervention du Raid pour un homme qui menaçait de tuer des policiers

Sur les réseaux sociaux, un homme a menacé de tuer des policiers au moyen d'une kalachnikov. Domicilié à Maurepas chez ses parents, il a été interpellé par le Raid, le 24 septembre. Aucune arme n'a été trouvée chez lui.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Une école maternelle se trouvant à côté de son domicile a donc été confinée, en attendant l'interpellation du jeune homme par le Raid.

Il menace de tuer des policiers, le Raid intervient et confine une école maternelle. Le 24 septembre, l'unité d'élite de la police nationale française, Recherche, assistance, intervention, dissuasion (Raid), est intervenue à Maurepas pour interpeller un jeune de 28 ans, vivant chez ses parents.

Dans la nuit, sur les réseaux sociaux, cet homme avait menacé de tuer des policiers, à l'aide d'une arme de type kalachnikov. Le lendemain, un dispositif a été mis en place avec le Raid et une équipe de déminage. Une école maternelle se trouvant à côté de son domicile a donc été confinée, en attendant l'interpellation du jeune homme.

Ce dernier a finalement été arrêté sans incident, dans sa chambre, par l'unité d'élite. Les 86 élèves ont donc pu être déconfinés. Mais la perquisition du lieu n'a pas permis de mettre la main sur une arme. Le matériel informatique et téléphonique a néanmoins été saisi pour l'enquête.

Selon *78actu*, il s'agirait d'un homme qui aurait récemment perdu son emploi et qui serait anéanti. Il aurait eu l'idée de provoquer les forces de l'ordre, pour se suicider par police interposée. ■

SEINE-ET-YVELINES NUMÉRIQUE PARTENAIRE DU PLAN NUMÉRIQUE SCOLAIRE DE **SAINT QUENTIN EN YVELINES**

12 communes

204 écoles

28 000 élèves

1500 enseignants

Éduquer, responsabiliser et préparer
les élèves aux enjeux de la société numérique.

www.thalamus-ic.fr

Seine et Yvelines
Numérique
L'innovation au service de tous

www.sy-numerique.fr

SPORT

▶ ALEXIS CIMOLINO

Omnisports Comment s'organisent les clubs amateurs pour le passe sanitaire ?

À SQY comme ailleurs, les clubs ont repris leur saison en prenant en compte le paramètre passe sanitaire, qui devient de plus en plus prégnant à environ deux semaines de la fin de la gratuité des tests.

La pratique du sport n'échappe bien sûr pas au passe sanitaire. En vigueur depuis le 9 août – voire le 21 juillet pour les salles de sport et les piscines –, le précieux sésame s'est installé dans les mœurs des clubs amateurs locaux à leur reprise des entraînements en août, puis de la saison début septembre. Mais le sujet va devenir encore plus prégnant dans une quinzaine de jours, avec la fin de la gratuité des tests pour les personnes majeures non-vaccinées, qui doit devenir effective à partir du 15 octobre.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

« ***C'est comme dans la société, vous avez quelques réfractaires*** », **indique l'entraîneur du Plaisir rugby club, dont l'équipe est à 98 % vaccinée mais qui craint tout de même de perdre un joueur.**

« *Tout le monde joue le jeu* »

Les clubs, qui ont dû s'adapter rapidement pour organiser des contrôles de passes sanitaires et faire passer des tests à leurs joueurs, devront donc prendre en compte ce nouveau paramètre. Du côté des clubs de Saint-Quentin-en-Yvelines interrogés sur le sujet, on assure pour l'instant jouer le jeu sans trop d'encombres, mais qu'en sera-t-il avec le non-remboursement des dépistages ? Certains s'interrogent, comme du côté de l'ESC Trappes-SQY basket. « *Pour l'instant, c'est remboursé, sauf pour l'Américain, qui lui doit le payer. La question se posera […] quand ça sera payant* », confie Cyril Méjane, l'entraîneur de l'équipe seniors masculine du club, pensionnaire de N3, qui semble à la fois inquiet, mais se demande également si les contraintes ne vont pas inciter certains joueurs à franchir le pas.

« *Si le passe sanitaire continue jusqu'à 2022, peut-être que certains vont se faire vacciner* », glisse-t-il. D'autant qu'au 20 septembre, c'était « *moitié-moitié* » dans l'effectif concernant le nombre de vaccinés et de non-vaccinés, nous indiquait-il. Sans conséquences, pour l'instant, sur la présence aux séances d'entraînement et aux matchs. « *Il y en a qui sont un peu contre le vaccin chez nous, mais qui font tout ce qu'il faut faire. […] Tout le monde joue le jeu là-dessus* », assure l'entraîneur. Reste à savoir si cela sera encore le cas dans deux semaines.

Au Plaisir rugby club, la crainte semble se concrétiser dans le cas d'un joueur précis. « *Il y en a un qui est vraiment réfractaire et je ne sais pas comment ça va finir. […] C'est possible qu'il y ait un joueur qui arrête à cause de ça* », concède l'entraîneur Sébastien Roncalli. « *C'est comme dans la société, vous avez quelques réfractaires,* observe le technicien. *Ceux-là, ils continuent à faire leurs tests deux-trois fois par semaine pour pouvoir être là aux entraînements et aux matchs.* » Ces cas de figure restent néanmoins très minoritaires au sein de son groupe seniors, où les joueurs sont « à 98 % » vaccinés, selon lui.

Au club de basket de Trappes, « *moitié-moitié* » entre vaccinés et non vaccinés

À l'ES Trappes, le nombre de non vaccinés dans le groupe seniors est aussi très faible. « *Ça concerne peut-être une dizaine de joueurs,* faisait savoir, le 13 septembre, Hicham Zerhdy, l'entraîneur du club de football trappiste, qui évolue en R2. *Mais ils font les tests régulièrement. Ils viennent avec leur carte vitale en début de séance. […] On a une infirmière qui vient faire des tests antigéniques pour ceux qui n'ont pas encore de schéma vaccinal complet.* » Il ajoute qu'un référent Covid est également mobilisé pour le contrôle du passe sanitaire lors des matchs à domicile du club. ■

Handball Montigny rit, Plaisir-Les Clayes pleure

Les deux clubs phares de Saint-Quentin-en-Yvelines en handball étaient chacun engagés dans leurs championnats respectifs ce week-end. L'équipe féminine de Montigny-le-Bretonneux s'est imposée à Draveil (23-19), le 25 septembre lors de la 3e journée de Nationale 2, et enchaîne une deuxième victoire de suite, montant ainsi sur le podium de sa poule, composée de 12 clubs.

En revanche, l'équipe masculine de Plaisir-Les Clayes s'est inclinée chez le Pays d'Auray handball (35-28), le même jour lors de la 3e journée de Nationale 3. La deuxième défaite en trois rencontres pour les hommes de Cyril Hamida, actuellement 9es d'une poule de 12 équipes. ■

Football Maurepas enchaîne avec une deuxième victoire

Début de saison parfait pour l'AS Maurepas dans le championnat de R2. Déjà vainqueurs à Evry (2-1) lors de la 1re journée, les Maurepasiens ont remis ça dimanche 26 septembre à domicile face à Paray (3-1). Une performance qui leur permet d'être co-leaders de leur poule de 12 équipes, en compagnie de Gretz-Tournan et Le Mée. ■

Rugby Le Havre sans pitié pour Plaisir

En déplacement chez l'ogre havrais, actuel leader et qui vise la montée, les Plaisirois n'ont pas fait le poids et s'inclinent de 20 points (43-23), le 26 septembre lors de la 3e journée de Fédérale 2.

Après une défaite frustrante à Gennevilliers puis un très large succès à domicile contre Poitiers, le Plaisir rugby club se déplaçait au Havre le 26 septembre lors de la 3e journée de Fédérale 2. Et les Plaisirois ont sans surprise rechuté chez un des cadors du groupe en s'inclinant de 20 points (43-23), 6 essais à 3.

Un résultat qui ne laisse pas vraiment de place à la contestation, ni même à la déception, d'après l'entraîneur Sébastien Roncalli. « *On est un peu déçus de ne pas avoir fini quelques actions, mais après, c'est une équipe qui était vraiment supérieure à nous,* réagit-il. *Ils sont armés pour la Fédérale 1, ils ont des gros moyens. On a quand même fait une belle partie, on est relativement contents. […] On est déçus de ne pas avoir au moins atteint les 30 points, mais, sinon, le résultat est cohérent par rapport à la puissance de leur équipe et de leur effectif.* » Pour Plaisir, actuellement 7e de sa poule de 12 équipes et qui vise le top 6, synonyme de phase finale, il faudra rebondir le 10 octobre face au Rheu.

« *Le prochain bloc qui arrive est déterminant* »

Un match qui précédera un déplacement à Courbevoie puis la réception de Domont. « *Le prochain bloc qui arrive est déterminant, car on va recevoir deux fois, et là on vise vraiment trois victoires* », prévient Sébastien Roncalli. ■

Course à pied
Inscriptions en cours pour La Villepreusienne

Cette course aura lieu le 10 octobre. Elle partira de et arrivera au gymnase Alain Mimoun de Villepreux. Les inscriptions s'achèvent le 7 octobre.

La Villepreusienne fait son retour. Le 10 octobre aura lieu à Villepreux cette course à pied ouverte à tous types de public puisque deux parcours enfants de 1 et 2 km, ainsi que deux parcours adultes de 5 et 10 km, seront proposés.

Une course ouverte au plus grand nombre donc, mais aussi solidaire car pour chaque inscription, dont les frais vont de 2 à 12 euros, un euro sera reversé à l'association Valentin Haüy, qui aide les aveugles et malvoyants.

Départ et arrivée au gymnase Mimoun

Pour s'inscrire, rendez-vous sur villepreux.fr et inscriptions.oxybol.fr, avant le 7 octobre minuit. Départ et arrivée au gymnase Mimoun. L'association Dunes d'espoir, en faveur des jeunes handicapés, participera aussi à la course. « *Vous pourrez courir en compagnie de joelettes et de guides. Une randonnée vous sera également proposée. Inscription sur place avant 9 h, le dimanche 10 octobre* », indique la commune. ■

Situé au Pecq, **VISIO**, le centre de pilotage 360°
des services d'eau et d'assainissement, c'est :

+ DE PERFORMANCE + DE RÉACTIVITÉ + DE SÉCURITÉ
+ DE SERVICE + DE DONNÉES PARTAGÉES

au service des collectivités et des usagers

CULTURE LOISIRS

▶ ALEXIS CIMOLINO

Plaisir Trois jours de jazz pour lancer la saison à la Clé des champs

À Plaisir, si la saison du théâtre Coluche a repris depuis le 3 septembre, celle de la Clé des champs, qui jouxte le théâtre, reprend le 30 septembre et les 2 et 3 octobre, avec *La clé du jazz*. Un mini-festival avec plusieurs concerts de jazz au programme. Coup d'envoi le 30 septembre à 20 h 30, avec des happy hours délocalisés au théâtre Robert Manuel, à côté du château, autour de grands standards du jazz. Le 2 octobre à 20 h 30, retour à la Clé des champs avec le Baptiste Herbin quartet, au saxophone, ainsi que du jazz vocal. Le 3 octobre à 17 h, toujours à la Clé des champs, place au jazz de chambre avec Loco bello, et à du jazz actuel avec Christophe dal Sasso. Tarifs de 8 à 12 euros pour un jour, passe trois jours à 25 euros. Renseignements au 01 30 07 60 60. ■

Élancourt *Nuit blanche* à la Commanderie ce samedi

La Commanderie, à Élancourt, organise son annuelle *Nuit blanche*, samedi 2 octobre, de 20 h à minuit. *« Installations, exposition, spectacle… place à l'image sous toutes ses formes le temps d'une parenthèse nocturne à La Commanderie ! Laissez-vous captiver par les propositions visuelles en continu et des rendez-vous dansés qui rythmeront la soirée »*, indique le programme de l'événement. Gratuit, entrée libre ou sur réservation selon les propositions. ■

Montigny-le-Bretonneux C'est parti pour la saison à la salle Jacques Brel

L'équipement culturel ignymontain lance sa programmation le 5 octobre. 23 spectacles y sont prévus, parmi lesquels du théâtre, des seuls en scène, des concerts, ou encore de la danse.

Les Goguettes (DR) - Bérengère Krief (LauraGilli)

La saison de la salle Jacques Brel s'ouvre le 5 octobre en humour et en musique avec Les Goguettes (à gauche sur la photo). Bérengère Krief (à droite) y fera aussi étape, cet hiver.

C'est au tour de la salle Jacques Brel de lancer sa programmation 2021-2022, mardi 5 octobre. Et ça commence fort avec le spectacle des Goguettes, *Globalement d'accord*, à 20 h 30. Ce quatuor – ou plutôt trio à quatre, comme ils aiment se qualifier –, qui a beaucoup fait parler de lui pendant le premier confinement, dépeint en humour et en musique l'actualité et la chanson française. Les tarifs vont de 17,50 à 20,40 euros, réservations sur billetterie.montigny78.fr.

Au total, 23 représentations sont programmées cette saison salle Jacques Brel. Conférence décalée sur l'orthographe, concerts, danse, magie, mais aussi et surtout théâtre. La programmation théâtrale commencera le 12 novembre avec la célèbre pièce *La machine de Turing*, jouée maintes fois à SQY. L'occasion de découvrir ou redécouvrir sur les planches l'histoire vraie d'Alan Turing, le mathématicien anglais qui a brisé le code secret de l'Enigma allemande pendant la Seconde Guerre mondiale. Théâtre donc, mais aussi humour, avec notamment Panayotis Pascot et Bérengère Krief, qui viendront à la salle Brel pour des seuls en scène, respectivement le 14 décembre et le 25 janvier. Ils feront partie des têtes d'affiche d'une programmation qui est à retrouver sur montigny78.fr. ■

Coignières Les concerts d'orgue enfin de retour

Après un an et une saison dernière quasi intégralement annulée en raison du Covid, *Les Dimanches musicaux* font leur grand retour à l'église Saint-Germain d'Auxerre de Coignières, le 3 octobre à 17 h. Au programme, un concert intitulé *Escales musicales vers l'Amérique*. Sophie Boucheron, mezzo-soprano, et Antoine Sébillotte, hautboïste, accompagneront l'organiste Gildas Guillon. Les trois artistes proposeront *« un voyage artistique inédit entrelaçant des pièces de musique française avec les grands standards du jazz et de la comédie musicale »*, indiquent Les Amis de l'orgue de Coignières, l'association organisatrice des *Dimanches musicaux*. Entrée gratuite, libre participation, passe sanitaire exigé. ■

Élancourt Marc Lavoine au Prisme ce vendredi

L'artiste est actuellement en tournée piano voix et fera étape à Élancourt vendredi 1er octobre. Le public pourra notamment découvrir ses textes sous un jour nouveau.

Le Prisme, à Élancourt, accueillera, le 1er octobre à partir de 20 h 30, Marc Lavoine en concert. L'interprète de *Elle a les yeux revolver* ou encore *J'ai tout oublié*, a sorti son dernier album, un best-of intitulé *Morceaux d'amour*, en 2019. Le chanteur, aujourd'hui âgé de 59 ans, est actuellement en tournée en France. Une tournée *« piano voix »* où il *« se livre plus que jamais »*, indique le Prisme sur son site internet. *« Accompagné par Alain Lanty, il nous invite chez lui et nous fait découvrir les racines d'un monde empreint de poésie*, poursuit le Prisme. *Un monde dans lequel ses plus grandes chansons côtoient celles d'artistes qui lui sont chers. Les textes se révèlent alors sous un jour nouveau. Marc Lavoine écrit, chante, raconte, interprète des morceaux d'amour, des morceaux de vie, des morceaux de lui… et de nous. »* Initialement prévu la saison dernière puis reporté en raison de la crise sanitaire, le concert peut donc enfin avoir lieu. Les prix des places vont de 32 à 40 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Trappes C'est l'heure de la reprise à la Merise

Le spectacle d'ouverture de saison affiche complet, mais il est toujours possible de réserver pour d'autres manifestations d'une programmation riche dans sa diversité de spectacles.

La saison 2021-2022 à la Merise débute le 3 octobre à 15 h avec le spectacle de l'illusionniste Gus, qui *« fait disparaître les cartes avec une dextérité exceptionnelle »*, indique la salle trappiste sur son site internet. Autant prévenir d'emblée, ce spectacle de reprise affiche déjà complet.

Ceux qui n'ont pas pu se procurer de places peuvent en revanche déjà réserver pour d'autres rendez-vous. Car la suite de la programmation s'annonce prometteuse et les autres représentations pourraient bien elles aussi être victimes de leur succès. À commencer par celle qui suit, à savoir, le 12 octobre, la pièce *Rhinocéros*, la nouvelle adaptation de l'œuvre d'Eugène Ionesco par la compagnie Caravane.

Au total, 27 représentations durant cette saison à la Merise, notamment dans le domaine de la chanson. Ainsi, Suzane, le 25 novembre, Kery James le 3 décembre, le chanteur congolais Zao le 29 janvier, mais aussi Tryo le 30 janvier, et même Pierre Perret le 26 mars pour sa tournée d'au revoir, viendront, voire pour certains reviendront, sur la scène trappiste. La musique, mais aussi l'humour avec notamment Donel Jack'sman et Booder, ou encore le mentalisme avec Fabien Olicard, sans oublier bien sûr le théâtre, le cirque ou la danse, seront encore au menu cette saison à Trappes. ■

Élancourt Une comédienne se compare aux footballeurs remplaçants

Dans *Le syndrome du banc de touche*, joué le 6 octobre au Prisme, Léa Girardet fait un parallèle entre sa situation de comédienne au chômage ou de seconds rôles et celle des footballeurs remplaçants.

Le syndrome du banc de touche. C'est le titre de la pièce jouée le 6 octobre à 20 h 30 au Prisme, à Élancourt. On y retrouve, dans un seul en scène, Léa Girardet. Une trentenaire qui raconte ses galères de comédienne au chômage ou enchaînant les petits rôles en comparant sa situation à celle des… footballeurs remplaçants. *« Par exemple, Vikash Dhorasoo dit, pendant la Coupe du monde 2006 : "Je ne suis pas spectateur, je suis joueur de foot et je ne joue pas au foot"*, confiait-elle dans une interview diffusée sur *TV5 monde* en 2019. *J'avais l'impression qu'il parlait de moi. Je suis comédienne et je ne suis jamais sur scène. »*

Vêtue d'un survêtement de l'équipe de France, elle évoque sur scène le destin de ces joueurs plus habitués à s'asseoir sur les bancs qu'à fouler les pelouses les soirs de matchs pour mettre en avant la notion de frustration, mais aussi d'espoir et de persévérance face à l'échec. Le tout dans une ambiance France 98, avec en fond sonore *I will survive* et des extraits audio d'Aimé Jacquet, qu'elle a contacté pour écrire sa pièce. Le tarif des places va de 12 à 20 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. Ce spectacle sera aussi joué aux Clayes et à Coignières, respectivement les 27 et 28 janvier prochains. ■

Magny-les-Hameaux Ouverture de saison ce samedi à la maison de l'environnement

Le 2 octobre, la programmation 2021-2022 s'ouvre avec un spectacle d'humour musical.

À Magny-les-Hameaux aussi, la saison culturelle reprend ce week-end. Le 2 octobre, la programmation 2021-2022 à la maison de l'environnement s'ouvre avec *Wok'n Woll*. Un spectacle d'humour musical de la compagnie Hilaretto. *« Le violoniste, polymorphe vocal, et son acolyte pianiste d'une verve comique irrésistible vous emmènent dans leurs différents univers musicaux, sur un rythme effréné, avec humour et folie,* indique la description du spectacle. *Un cartoon mélodieux et hilarant où l'absurde n'a d'égal que la virtuosité. Une pincée d'AC\DC, un soupçon de Stevie Wonder et un zeste de Rolling Stones, le tout mélangé dans un wok musical relevé d'une sauce Bach et Tchaïkovsky et on obtient le Wok 'n Woll… »*

De quoi donner le ton d'une saison culturelle où, pour l'instant, six dates sont programmées d'ici décembre. Certains spectacles auront lieu à la maison de l'environnement, d'autres à l'Estaminet. Sans oublier bien sûr les projections de films de l'association le Cinoche qui, elle, a ouvert sa programmation le 17 septembre (lire notre édition du 14 septembre). Pour le spectacle inaugural à la maison de l'environnement, deux séances de 1 h 15 chacune sont proposées, à 18 h et 20 h 30. Entrée gratuite, réservations conseillées, sur kiosq.sqy.fr. ■

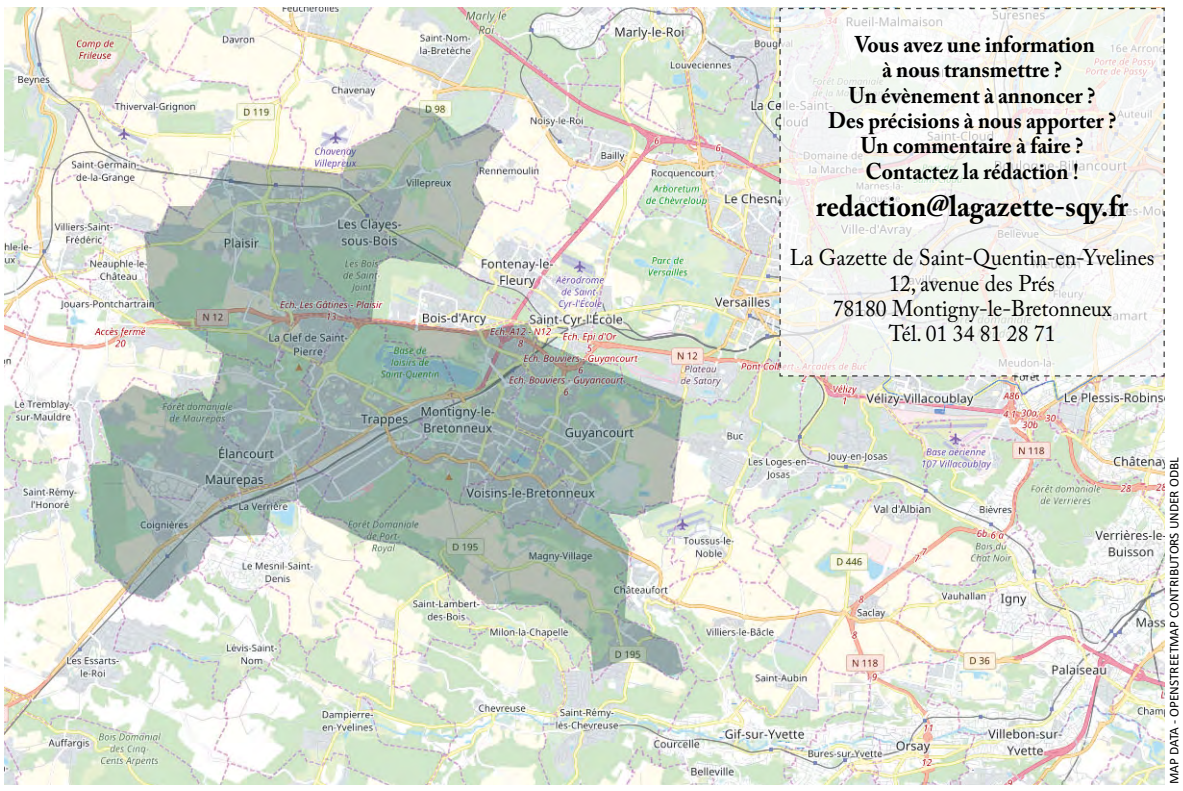

MAP DATA - OPENSTREETMAP CONTRIBUTORS UNDER ODBL

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. 01 34 81 28 71

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en Chef :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Farah Sadallah
farah.sadallah@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 09-2021 - Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

	7					3		
5			9				4	8
9	8		4	6	1	5		2
	2	8		9	3			5
					4	9	3	7
3	9	7					8	
	4	9				7	5	
			5	4				
	5		3				6	

SUDOKU : niveau difficile

4								7
1		3	7	9	5		4	
		7					5	2
	3		2	6				9
						6		
	9		5	4				
	5	4		2		9		
			3			7		
2		9		8		5		

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n°143 du 21 septembre 2021 :

2	5	8	6	1	7	9	3	4
1	6	4	3	5	9	8	2	7
9	7	3	8	4	2	1	5	6
4	2	9	5	7	6	3	1	8
6	8	1	9	3	4	5	7	2
7	3	5	1	2	8	6	4	9
3	9	2	7	8	1	4	6	5
5	4	6	2	9	3	7	8	1
8	1	7	4	6	5	2	9	3

6	7	2	1	9	5	3	8	4
1	3	8	2	4	7	9	5	6
9	4	5	3	6	8	7	1	2
5	8	7	4	1	3	2	6	9
2	9	3	8	5	6	4	7	1
4	1	6	7	2	9	8	3	5
7	2	4	5	3	1	6	9	8
8	6	1	9	7	4	5	2	3
3	5	9	6	8	2	1	4	7

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

SQY

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

MAURICE DENIS
MUSÉE DÉPARTEMENTAL

Maurice Denis
BONHEUR RÊVÉ

Du 18 septembre 2021 au 29 mai 2022

musee-mauricedenis.fr
Saint-Germain-en-Laye

MINISTÈRE DES MAISONS DES ILLUSTRES DE LA CULTURE

MONUMENT HISTORIQUE

Yvelines
Le Département

yvelines.fr